

COMMUNE DE CHINY

Formulaire de demande de prime communale – Audit énergétique / Conseiller énergie (POLLEC 2026)

Date de réception (à compléter par l'administration) :

Numéro de dossier :

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

- Nom et prénom :
- Adresse du domicile :
-
- Téléphone / GSM :
- Adresse e-mail :
- N° de registre national :

2. BIEN CONCERNÉ PAR LA DEMANDE

- Adresse du bien :
-
- Je suis :
 - Propriétaire occupant
 - Propriétaire bailleur
- Type de logement :
 - Maison unifamiliale
 - Appartement
 - Immeuble à appartements
 - Autre (à préciser) :

3. TYPE D'INTERVENTION DEMANDÉE

Audit énergétique résidentiel

- Réalisé par un auditeur agréé par la Région wallonne
- Montant fixe de la prime communale : 250 €

Accompagnement par un conseiller énergie agréé

- Montant de la facture TTC : €
- Montant de la prime communale : 60 % du montant TTC, plafonné à 250 €

(Cochez une seule case selon votre situation.)

4. PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

1. Copie de la facture de l'auditeur ou du conseiller énergie
2. Copie du rapport de l'audit ou du conseiller énergie
3. Preuve du paiement (extrait de compte ou quittance)
4. Preuve de propriété du bien concerné
5. Copie de la carte d'identité du demandeur

5. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e),
certifie sur l'honneur :

- que les informations fournies dans le présent formulaire sont exactes ;
- que je suis propriétaire du bien concerné situé sur le territoire de la Commune de Chiny ;
- que je demande l'octroi de la prime communale conformément au règlement approuvé par le Conseil communal le 15/12/2025 ;
- que je n'ai introduit qu'une seule demande pour ce bien dans le cadre de l'année 2026.

Fait à, le

Signature du demandeur :

6. INTRODUCTION DU DOSSIER

Le dossier complet doit être introduit dans les trois mois suivant la date de la facture :

- par courrier postal à :
Administration communale de Chiny – Service Pollec - Rue du Faing 10, 6810 Chiny
- ou par e-mail (dossier scanné en un seul PDF) à : coordinateur.pollec@chiny.be
- ou par dépôt à l'administration au Service Pollec